



## Cout de litige détournement des fonds par syndic

-----  
Par lampada

Bonjour à tous,

Dans la copropriété où je suis en train d'acheter un appartement (total 72 appartements), il s'est avéré que le chef du syndic a détourné EUR500,000 des comptes de l'immeuble et il est parti avec. Il y a désormais un nouveau syndic et la copropriété essaiera de récupérer l'argent détourné à cet individu par un procès judiciaire. J'essaie de comprendre à quoi pourrait revenir le coût de ce procès - très généralement - est-ce qu'on parle de dizaines ou centaines de milles euro?

Merci d'avance pour votre aide!

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Impossible de vous répondre. Un avocat a-t-il fait une proposition de convention au nouveau syndic ?